



2024

# RAPPORT D'ACTIVITES



DIRECTION GENERALE

AFGC-SA

30/06/2024

# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>LE CADRE ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>2</b>
1.1.	L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE.....	2
1.2	LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	5
1.2.1	AU NIVEAU DES ORGANES SOCIAUX (CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSEMBLEE GENERALE) .....	5
1.2.2	AU NIVEAU DES COMITES SPECIALISES.....	5
1.2.3	AU NIVEAU DE LA DIRECTION GENERALE.....	6
<b>II.</b>	<b>AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SUR LE SEMESTRE .....</b>	<b>11</b>
2.1	EXECUTION DU PLAN STRATEGIQUE QUINQUENNAL .....	11
2.2	EVENEMENTS MAJEURS SEMESTRE 1-2024 EXTERNES A L'INSTITUTION .....	21
2.3	BILAN SOCIAL.....	22
2.4	SUR LE PLAN COMMERCIAL.....	23
<b>III.</b>	<b>ANALYSE DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>24</b>
3.1	EVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS .....	24
3.2	CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE .....	24
3.3	CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEURS D'ACTIVITES .....	25
3.4	LES REALISATIONS DU 1er SEMESTRE 2024 .....	26
3.4.1	Données du Hors Bilan.....	26
3.4.2	Données du Bilan.....	27
3.4.3	Taux de rendement moyens des produits .....	28
3.4.4	Compte de résultat .....	29
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>34</b>

# I. LE CADRE ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

## 1.1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

### A L'INTERNATIONAL

L'**économie mondiale** montre des signes de croissance dans les principales régions économiques en février 2024. Aux **États-Unis**, l'activité s'est renforcée. En **zone euro**, la production enregistre une amélioration, en lien avec la croissance de l'activité du secteur des services. Dans les pays émergents, la **Chine** maintient sa croissance grâce aux efforts des décideurs politiques pour renforcer la confiance du marché.

Aux **États-Unis**, l'activité économique s'est renforcée en février 2024. L'indice PMI composite est ressorti à 52,5 points, en hausse par rapport à janvier (52,0 points). L'accélération de la production est soutenue par une augmentation plus rapide des nouvelles commandes. En **zone euro**, l'activité du secteur privé enregistre une amélioration tout en restant en dessous de la barre des 50 points. L'indice composite est passé de 47,9 points le mois précédent à 49,2 points en février 2024, en lien avec la croissance de l'activité du secteur des services. Au **Royaume-Uni**, la production du secteur privé a connu une expansion en février 2024 avec un indice PMI qui s'est établi à 53,0 points. Cette amélioration de l'activité est portée par la hausse de la production du secteur des services et une atténuation de la contraction de la production manufacturière. L'activité du secteur privé du **Japon** est restée en zone de croissance en février 2024 à 50,6 points, dans un contexte d'augmentation soutenue de l'activité du secteur des services.

Au niveau des **pays émergents**, l'activité économique a globalement connu une expansion. L'indice PMI composite de **la Chine** est resté stable par rapport à janvier 2024 à 52,5 points, indiquant le quatrième mois de croissance du secteur privé. Cette expansion est induite par la progression des ventes à l'étranger et les efforts des décideurs politiques pour stabiliser la croissance et renforcer la confiance du marché. En **Inde**, l'activité manufacturière et des services a atteint 60,6 points en février 2024, en lien avec une augmentation des nouvelles commandes, principalement dans les services. En **Russie**, l'activité économique a ralenti sa progression à 52,2 points contre 55,1 points en janvier 2024, dans un contexte de demande moins robuste de prestation de services. Au **Brésil**, l'indice des directeurs d'achat est ressorti à 55,1 points, en lien avec la forte augmentation des nouvelles affaires reçues par les prestataires de services et les producteurs de biens. En **Afrique du Sud**, le secteur privé affiche une amélioration, après avoir enregistré des baisses significatives au cours des quatre derniers mois. L'indice PMI composite est ressorti en hausse à 50,8 points.

\*[source : NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE - Mars 2024-BCEAO]

## DANS LA ZONE UEMOA

Dans les pays voisins et partenaires commerciaux de l'UEMOA, la croissance économique a ralenti sa progression au **Nigeria**, dans un contexte de faiblesse de la monnaie. L'indicateur de l'activité du secteur privé au **Ghana** a connu une expansion suite à la progression des nouvelles commandes.

Les prix des principaux produits de base exportés par **les pays de l'UEMOA** enregistrent une hausse, en lien avec les conditions météorologiques défavorables dans les principales zones de production et les tensions géopolitiques. Les prix des produits alimentaires importés dans la région ont également augmenté en raison d'une baisse de l'offre.

Au niveau des pays membres de l'UEMOA, l'activité économique demeure robuste, en lien avec la vigueur de la demande intérieure. L'inflation a connu une augmentation, en raison notamment du renchérissement des prix des céréales.

Le taux d'intérêt à une semaine du marché interbancaire est ressorti à 5,86% en février 2024, stable par rapport à son niveau du mois précédent. Les conditions appliquées par les banques à la clientèle se sont légèrement assouplies en janvier 2024 (taux débiteurs : 6,90%, après 6,92% en décembre 2023).

La masse monétaire a enregistré une progression de 2,1%, en glissement annuel, à fin janvier 2024, après 3,7% un mois plus tôt. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des créances des institutions de dépôt sur les unités résidentes (+7,7%), atténuée par la dégradation des Actifs Extérieurs Nets (AEN).

Les indicateurs économiques disponibles à fin janvier 2024 révèlent une évolution de l'activité économique contrastée, mais globalement positive à un rythme mensuel. La production industrielle a reculé de 3,5% en variation mensuelle. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de 2,8%, après -1,3% le mois précédent. Dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), l'enquête auprès des chefs d'entreprise fait état d'une poursuite de l'amélioration de l'activité dans tous les pays de l'Union à l'exception du Niger. En revanche, les prestations de services marchands et financiers ont enregistré des baisses respectives de 3,5% et 4,8% d'un mois à l'autre.

D'un mois à l'autre, les services marchands non financiers se sont repliés de 3,5% en janvier 2024, après une hausse de 4,8% un mois plus tôt. Les services financiers ont enregistré une tendance similaire avec une baisse de 4,8% en janvier 2024 après une hausse de 3,9% le mois précédent. En glissement annuel, les services marchands non financiers ont connu une progression de 6,1% en janvier 2024 contre 5,9% un mois plus tôt. L'accroissement du chiffre d'affaires des services marchands est observé dans tous les pays de l'UEMOA, hormis le Niger (-5,0%). Les hausses concernent le Togo (+10,2%), le Sénégal (+10,2%), la Côte d'Ivoire (+6,9%), le Mali (+6,7%), le Bénin (+6,4%), le Burkina (+1,2%) et la Guinée-Bissau (+1,0%).

S'agissant des services financiers, le chiffre d'affaires s'est accru de 13,1%, en rythme annuel. Les hausses ont concerné la Guinée-Bissau (+16,5%), le Mali (+15,0%), la Côte d'Ivoire (+14,9%), le Burkina (+14,3%), le Bénin (+12,6%), le Sénégal (+11,9%), le Togo (+6,3%) et le Niger (+5,4%).

\*[source : NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE - Mars 2024-BCEAO]

## AU NIVEAU NATIONAL

Le Bénin enregistre un taux de croissance économique de 6,3% au premier trimestre 2024, une performance impulsée par le développement des activités des services et les travaux de construction en cours dans le pays. Le secteur tertiaire, principal levier, en a contribué pour 3,3 points.

Au plan national, l'activité économique affiche une amélioration. L'Indice global du Chiffre d'Affaires (ICA) affiche une progression de 3,7% au premier trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année 2023. Les productions d'énergie électrique, d'eau et le trafic au Port de Cotonou sont en croissance. L'indice de l'emploi dans les grandes entreprises affiche une hausse de 3,5% par rapport au premier trimestre 2023. Le taux d'inflation reste maîtrisé. L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2024 a enregistré une hausse de 0,4% par rapport à un mois plus tôt. Le taux d'inflation au niveau national au titre du mois de mars 2024, suivant la définition adoptée dans l'espace UEMOA, est ressorti à +1,4% contre 0,2% un mois plus tôt. Le prix de l'essence sur le marché informel reste élevé quoiqu'en baisse. Le prix de l'essence informel s'est affiché en moyenne à 546,61 FCFA au premier trimestre 2024 contre 591,60 FCFA le trimestre passé et 499,69 FCFA en moyenne au premier trimestre 2023. Le trafic au Port de Cotonou reprend. Le trafic de marchandises affiche une hausse de 3,2% au premier trimestre 2024 par rapport au dernier trimestre 2023. Cette progression est tirée principalement par les exportations. Le trafic à l'importation et le trafic de transbordement affichent également une hausse. Au plan des finances publiques, les régies améliorent leur rythme de mobilisation des recettes. Au dernier trimestre 2023, les recettes totales nettes mobilisées par les régies financières se sont inscrites en hausse de 14,9% en glissement annuel pour s'afficher à 456,6 milliards FCFA. Cette performance est imputable à toutes les régies fiscales. De même, par rapport au trimestre précédent, il est noté une progression des recettes totales de 10,2%. Les dépenses sont mieux contenues au quatrième trimestre 2023 qu'un an (01) plus tôt. Elles ont été exécutées pour un montant total de 486,0 milliards de FCFA contre 595,1 milliards au trimestre précédent et 562,5 milliards au premier trimestre 2023, soit une baisse 18,3% par rapport au dernier trimestre 2023 et une diminution de 13,6% par rapport au même trimestre de l'année 2023. La masse monétaire à fin mars 2024 a légèrement fléchi de 0,7% par rapport à fin mars 2023. Cette tendance résulte de la baisse des créances nettes sur l'administration centrale et des autres postes nets. Les branches bénéficiaires de crédits sont principalement les « services fournis à la collectivité » et le « Commerce ». La part des crédits accordée à ces branches ressort respectivement à 29,5% et 18,7%.

\*[source : NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE – MAI 2024-Ministère de l'économie et des Finances/DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA CONJONCTURE]

## 1.2 LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### 1.2.1 AU NIVEAU DES ORGANES SOCIAUX (CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSEMBLEE GENERALE)

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration a tenu, le 23 avril 2024, sa session d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et une réunion spéciale le 21 juin 2024, en vue notamment de la correction du reste des recommandations de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Le Conseil a veillé à la tenue de deux Assemblées Générales Ordinaires des actionnaires, l'une le 10 mai 2024, sur l'approbation des comptes de l'exercice 2023, et l'autre le 28 juin 2024 qui a approuvé le plan stratégique quinquennal 2021-2025 et a nommé Madame Barkatou SABI BOUN en qualité d'administrateur indépendant ayant des compétences dans le domaine des technologies de l'information, sous réserve de la non-objection de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les détails de tenue desdites sessions se résument dans le tableau ci-après :

<b>ORGANES</b>	<b>DATES DES SESSIONS</b>	<b>Nombre de réunions</b>	<b>Participation des administrateurs</b>
Comité d'audit	17 <sup>e</sup> session tenue le 16 avril 2024.	1	67%
Comité des Risques	14 <sup>e</sup> session tenue le 16 avril 2024.	1	100%
Conseil d'Administration	32 <sup>e</sup> session tenue le 10 mai 2024 ; 33 <sup>e</sup> session tenue le 28 juin 2024.	2	100% 71,43%

### 1.2.2 AU NIVEAU DES COMITES SPECIALISES

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024, les comités spécialisés du Conseil d'Administration ont travaillé chacun en ce qui concerne leurs attributions et sur des questions d'intérêt de l'Institution.

L'AFGC S.A dispose au sein de l'Organe délibérant d'un comité ad hoc (le comité de construction du siège social) et de deux (02) comités spécialisés à savoir :

- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Risques.

Les sessions du Comité d'Audit ont permis d'étudier de nombreuses questions de gouvernance à l'issue desquelles des propositions ont été faites au Conseil d'Administration. Entre autres, nous avons :

1. Suivi de l'exécution des recommandations formulées lors de la 16e réunion du Comité d'Audit du Conseil d'Administration ;
2. Rapport d'activités de la Direction Générale au 31 décembre 2023 ;
3. Rapport du Contrôle Interne au 31 décembre 2023 ;
4. Rapport d'audit interne du 4e trimestre 2023 ;
5. Rapport du Commissaire aux Comptes, Article 715 ;
6. Evaluation du Commissaire aux comptes exercice 2023 ;
7. Rapport d'évaluation des Administrateurs, du Conseil d'Administration, des comités spécialisés et du réexamen annuel du statut des administrateurs indépendants de l'AFGC SA ;
8. Fiche relative à la proposition de cooptation d'un Administrateur indépendant disposant de compétences appropriées dans le domaine des technologies de l'information ;
9. Projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
10. Revue du mémorandum relatif aux paragraphes 95 à 97 du dispositif prudentiel en vigueur en lien avec les distributions discrétionnaires de dividendes ;
11. Projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
12. Projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
13. Date probable de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
14. Divers ;
15. Date du prochain Comité d'Audit.

En ce qui concerne le Comité des Risques du Conseil d'Administration, les travaux de la 14ème session tenue courant avril 2024 ont visé essentiellement l'amélioration du dispositif de gestion des risques de l'établissement.

Ainsi les administrateurs ont pu examiner entre autres :

1. Le Programme de simulation de crises ;
2. Le document de Marché cible ;
3. La politique de placement des ressources financières ;
4. La revue de la cartographie des risques ;
5. Le rapport sur la nature et le niveau d'exposition à chaque type de risques encourus au 31/12/2023.

### **1.2.3 AU NIVEAU DE LA DIRECTION GENERALE**

Au cours du premier semestre de l'année 2024, la direction générale a travaillé à définir le plan stratégique de l'année 2024 et à assurer la mise en œuvre des actions qui y sont prévues.

**PLAN STRATEGIQUE AFGC 2024**

N°	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS	ACTIVITES	IOV (INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES)	RMO (RESPONSABLE DE MISE EN OEUVRE)	DATE DE DEBUT AU PLUS TARD	DATE DE FIN AU PLUS TARD	SUIVI	OBSERVATIONS
1	<b>DEVELOPPEMENT COMMERCIAL</b>	<b>1/ Assurer l'expansion géographique dans les pays de l'UMOA</b>	1/Obtenir l'autorisation de la succursale du Togo	Succursale Togo ouverte	DAI/DRHMG/DC	NA	01/07/2024	Non réalisée	Autorisation conditionnée à : -la correction entière des recommandations de la CB -le renforcement des fonds propres
			2/Organiser une mission de prospection d'ouverture d'une succursale en Côte d'Ivoire	Rapport de mission avec recommandation soumis au Conseil d'Administration	DC/DG	01/06/2024	31/08/2024	Non échue	-
		<b>2/ Développer les produits et services</b>	1/Organiser des challenges commerciaux	1 challenge organisé par trimestre	DC	01/01/2024	31/12/2024	-	Etude de la mise en œuvre pratique
			2/Mettre en place un Comité des produits et services suivi des partenariats, de développement (dynamisation de l'existant, propositions de nouveaux), d'élargissement de la base clientèle (SFD, etc)	Comité mis en place, avec une mission et des objectifs	DRHMG/DC/DG	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	
		<b>3/ Assurer la visibilité de l'institution</b>	Elaborer un plan marketing et communication	Plan marketing validé	DC	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	
2	<b>GESTION DES TALENTS</b>	<b>1/ Attraction et rétention des meilleurs talents béninois/ et africains du secteur</b>	1/Poursuivre le programme Jeunes professionnels	Recrutement de deux (02) JP (01 Profil BTP pour le DE et 01 profil IT au DCF/SSIE)	DRHMG/DG	Immédiat	30/06/2024	Réalisée	
			2/ Elaborer le plan de Succession pour les postes de Direction	Plan de Succession validé par le DG et approuvé par le Conseil	DRHMG/DG	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	
			3/Elaborer le plan de formation	Plan de formation approuvé	DRHMG/DG	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	

			4/Développer le sentiment d'appartenance à la famille AFGC au niveau du personnel	i) Plan d'activités renforçant le sentiment d'appartenance validé. Marche sportive périodique (mois ou trimestre), JIF, / Création équipe foot/ after work, etc. ; validé.	DRHMG	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	Réalisation continue
3	<b>GESTION DES RISQUES</b>	<b>1/ Mitiger les risques de conformité et opérationnels</b>	Mettre en œuvre les recommandations des corps de contrôle internes et externes	90% de taux de mise en œuvre de recommandation (CI, AI, CB, Conseil, Comité Audit, C G R	CODIR	01/01/2024	31/12/2024 avec suivi mensuel	Action permanente	-
		<b>2/ Assurer le développement harmonieux des activités</b>	Augmenter les fonds propres de l'AFGC	Capital social augmenté de 2 milliards XOF	DG/CA	Immédiat	31/12/2024	Non échue	
				Renoncer au partage des dividendes et faire un report à nouveau conséquent suite à l'exercice 2023, excédentaire	AG des actionnaires	Immédiat	30/06/2024	Non réalisée	
		<b>3/ Mitiger le risque de dépendance d'un seul partenaire contre garant</b>	Entrer en relation avec une ou deux institutions de contre et/ou co garanties	Conventions signées avec 1 ou 2 institutions de contre et/ou co-garantie	Comité de négociation (DE/DG)	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	
		<b>4/ Mitiger le risque de fiabilité des informations commerciales et financières</b>	Evaluer le SIG IBIS au regard des activités de l'AFGC	Rapport d'évaluation du SIG avec recommandations au Conseil	DCF, DG (CODIR)	Immédiat	30/06/2024	Réalisée	
		<b>5/ Mettre à jour la cartographie des Risques</b>	Actualiser le document de cartographie des risques	Le document de cartographie des risques est actualisé et validé	DGRC	Immédiat	15/04/2024	Réalisée	
4	<b>SATISFACTION DE LA CLIENTELE</b>	<b>Satisfaire les clients directs et indirects</b>	Réviser les procédures et les délégations	Procédures et délégations révisées	Comité dédié	Immédiat	31/03/2024	Réalisée	

			Organiser une table ronde avec les partenaires (banques, Maîtres d'ouvrages délégués...)	Table ronde organisée	Comité Anniversaire 10 ans AFGC	01/04/2024	31/12/2024	Non échue	
			Digitaliser les opérations (Demande et retrait de garantie bancaire ; cautionnement ; ouverture de compte et demande de prêt)	Comité spécialisé mis en place	CSSIE/DCF	Immédiat	31/07/2024	Non échue	
5	<b>GESTION DE LA RENTABILITE</b>	<b>1/Atteindre les objectifs de produits du budget 2024 revu par la D. Gle</b>	Commissions sur garantie bancaire	849 978 370	DC/Responsable succursale du TOGO	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 88% au 30-06-2024 et 44% au 31-12-2024	
			Commissions sur opérations de caution	858 021 630	DC/Responsable succursale du TOGO	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 73% au 30-06-2024 et 36% au 31-12-2024	
			Produits financiers	460 000 000	DCF/DG	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 95% au 30-06-2024 et 48% au 31-12-2024	
			Produit fonds dédiés	60 000 000	DC/Responsable succursale du TOGO/DG	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	En cours	
			Commissions et intérêts liés aux opérations de prêts	180 000 000	DC/Responsable succursale du TOGO/DG	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 12% au 30-06-2024 et 6% au 31-12-2024	
			Produit net bancaire	2 160 000 000	DC/Responsable succursale du TOGO/DG	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 81% au 30-06-2024 et 40% au 31-12-2024	
			Résultat avant impôts	883 198 424	DC/DAC/DCF/DG	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	TRO 74% au 30-06-2024 et 37% au 31-12-2024	
			Fonds Dédiés	2 000 000 000	CODIR/CA	Immédiat	31/12/2024 avec suivi mensuel linéaire	En cours	

		<b>2/ Maîtriser les charges d'exploitation</b>	Mettre en place une task force de réduction/ maîtrise des charges	Taux de consommation 84% (945 Mios/1 225 Mios) maximum des charges générales d'exploitation	CG/DRHMG/DCF	Immédiat	31/12/2024	Task force existante.	
		<b>3/Capter toutes les commissions de garantie bancaire</b>	S'assurer qu'il n'y a pas d'impayés sur les commissions dues par les banques datant de plus de 90 jours.	100% des commissions perçues	DC/DE/DCF	Immédiat	31/12/2024	Non réalisée	Il existe un résiduel de 4millions de commissions impayées datant de plus de 90 jours au 30-06-2024

Il convient de faire observer qu'au 30 Juin 2024, l'institution est en conflit avec SARA CONSULT, le premier cabinet d'architecture sélectionné, en qualité de maître d'œuvre, pour accompagner l'AFGC S.A. dans la réalisation du projet de construction de son siège social. Les procédures sont confiées au Cabinet d'Avocats conseils de l'établissement et suivent leurs cours

## II. AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SUR LE SEMESTRE

### 2.1 EXECUTION DU PLAN STRATEGIQUE QUINQUENNAL

Au cours du premier semestre 2024, relativement au plan stratégique quinquennal 2021-2025, l'AFGC a travaillé les différents points ci-après suivant les cinq (05) axes stratégiques :

Axe 1 : Organisation et gouvernance				
OBJECTIFS GENERALS	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	DATE ECHEANCE DE L'ACTIVITE	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE
<b>Aligner l'organisation sur les exigences réglementaires</b>	Mettre en place un Comité de Gestion de Crises relevant de l'organe délibérant (en cas de crise éventuelle ou paralysie de fonctionnement). Ledit Comité sera chargé de circonscrire, d'étudier, de gérer, et de trouver une solution à la crise dans un délai raisonnable de 05 à 10 jours.	Un comité de crise composé de quatre (04) membres est créé et ses règles de fonctionnement définies.		<u>En cours de réalisation</u> Le comité de gestion des crises est proposé dans le plan de continuité d'activités déjà approuvé par le CA. La composition dudit comité est à faire valider par l'organe délibérant
<b>Adapter le niveau des fonds propres à la nouvelle stratégie</b>	Ouvrir le capital de la société à des institutionnels de référence.	Au moins trois partenaires de référence entrent dans le capital de l'établissement, portant le capital de 3 milliards à 5 milliards en 2024.	TRIMESTRE 4-2024	<p>En cours de réalisation</p> <p>Le Conseil d'Administration, a décidé, le 21 juin 2024, de proposer aux actionnaires, à réunir en assemblée générale extraordinaire le 31 décembre 2024 au plus tard, l'augmentation du capital social de la société afin de le porter à six milliards (6.000.000.000), en deux phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation par majoration du montant nominal des actions, réalisée par incorporation des réserves facultatives à hauteur de Francs CFA huit cent cinquante-trois millions (853.000.000) ;</li> <li>- augmentation par émission de nouvelles actions réalisée en espèces à hauteur de Francs CFA deux milliards cent quarante-sept millions (2.147.000.000) dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Francs CFA un milliard cent quarante-sept millions (1.147.000.000) sur lesquels les actionnaires actuels conserveront leur droit de préemption ;</li> <li>□ Francs CFA un milliard (1.000.000.000) à apporter par de nouveaux actionnaires, institutionnels privés intervenant dans les sociétés de développement, les Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM), les banques et les fonds de garantie.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Construire le siège de la société</b>	Achever les formalités d'obtention du permis de construire.	Le permis de construire est disponible au plus tard en juin 2021.	TRIMESTRE 2-2021	En cours
	Mobiliser les ressources pour la construction du siège.	La SGI partenaire est identifiée et les ressources sont mobilisées sur le marché financier.	TRIMESTRE 1-2-3-2021	Convention signée avec la SGI. Ressources non encore mobilisées. Action suspendue en attendant l'obtention du permis de construire.
	Lancer les appels d'offres, sélectionner les différents prestataires et démarrer les travaux.	Les appels d'offres sont lancés au plus tard septembre 2021. Les adjudicataires sont identifiés et les travaux ont démarré au plus tard décembre 2021. L'immeuble est construit et fonctionnel en 2023. L'AFGC et les locataires sont installés.	TRIMESTRE 4-2022-2023	Procédure suspendue en attendant l'obtention du permis de construire
<b>Etendre les activités dans la zone UMOA</b>	Réaliser les études d'opportunité d'implantation dans des pays de la sous-région.	Les études de marché sur l'offre de garanties sont réalisées dans des pays de la sous-région à sélectionner, au second semestre de 2021 ; Les possibilités d'installations sont étudiées et validées par le Conseil d'administration.	TRIMESTRE 4-2021	Réalisé dans le cadre du TOGO. La côte d'ivoire est en phase d'étude
	Faire les formalités administratives.	Les formalités de création des différentes sociétés sont terminées au second semestre 2021. Demande d'agrément déposée en 2021.	TRIMESTRE 4-2021	Demande d'agrément rejeté pour le TOGO. Recommandation à mettre en œuvre avant une nouvelle soumission
	Obtenir les autorisations des autorités de tutelle.	Les différents agréments d'exercice sont obtenus au cours du premier semestre 2022 pour le Togo, au cours du premier semestre 2023 pour le Burkina-Faso et au cours du deuxième semestre 2024 pour la Côte d'Ivoire.	2022-2023-2024	Demande d'agrément rejeté pour le TOGO. Recommandation à mettre en œuvre

	Réaliser les investissements d'implantation et déployer le personnel nécessaire.	Les différents investissements sont réalisés, et le personnel clé est affecté, formé avec achèvement des tests. Trois succursales de l'AFGC sont opérationnelles au Togo (2022), Burkina (2023) et Côte d'Ivoire (2025).	2022-2023-2025	Non Réalisé
<b>Intégrer la RSE dans la gouvernance de l'institution</b>	Désigner le responsable SE ; Elaborer et valider le plan d'actions.	La note désignant le responsable SE est prise ; Le plan d'actions RSE est validé.	TRIMESTRE 4-2021	Non Réalisé
<b>Axe 2 : Alignement de l'action de communication et marketing sur la stratégie</b>				
<b>Accroître la visibilité et améliorer l'image institutionnelle</b>	Assurer une meilleure visibilité de l'institution à travers la communication institutionnelle.	Un plan annuel de communication est élaboré.	TRIMESTRE 1-2021/2022/2023/2024/2025	Réalisé
	Assurer une meilleure disponibilité de l'information sur les produits, les services et les procédures de l'institution.	Les produits et conditions d'intervention sont affichés dans l'Institution ; Des prospectus et des dépliants sont réalisés sur les différents produits de l'établissement ; Des publications dans des journaux sont réalisées. Les visuels de communication sont disponibles.	TRIMESTRE 2-3-2021/2022/2023/2024/2025	Action permanente réalisée
	Redynamiser le site internet de l'établissement.	Le site internet de l'établissement est régulièrement mis à jour et des informations suffisantes et actualisées sont disponibles sur l'établissement, ses activités et réalisations. Disponibilité du site 24H/24 et richesse des informations disponibles.	TRIMESTRE 3-2021	Action permanente réalisée
<b>Renforcer l'efficacité de l'action marketing</b>	Améliorer la stratégie d'intervention et la gestion de la relation client.	La segmentation du marché et des produits est réalisée ; Des produits spécifiques et adaptés seront proposés à la clientèle et par segment de sorte à affiner l'appréciation et renforcer l'offre produits	TRIMESTRE 2-2021	Action permanente réalisée

	Développer une veille stratégique, économique et informationnelle permettant de susciter et saisir les opportunités d'affaires.	Des partenariats seront initiés avec de potentiels prescripteurs, des structures faitières de corporations cibles (BTP, logisticiens portuaires, etc.). Les soumissionnaires potentiels sont connus ; Des offres de services dédiées sont élaborées.	TRIMESTRE 1-2021/2022/2023/2024/2025	Action permanente réalisée
	Proposer des offres attrayantes à la clientèle.	Des solutions sur mesure seront développées et proposées, et les tarifications adaptées à celles de la concurrence.	EN PERMANENCE	Action permanente réalisée
<b>Utiliser la qualité de service comme facteur de différenciation par rapport à la concurrence</b>	Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction de la clientèle sur les produits de l'établissement.	Des enquêtes de satisfaction de la clientèle sont réalisées deux fois par an ; Un espace sur le site institutionnel de l'établissement est dédié à recueillir et traiter les réclamations clients ; Le pilotage de la qualité est instauré (toute réclamation est traitée au plus tard en 72h) ; Les améliorations sur les dysfonctionnements sont effectuées. Le taux de satisfaction client est supérieur à 90%	TRIMESTRE1-2-2021/2022/2023/2024/2025	Action permanente réalisée
<b>Axe 3 : Développement commercial</b>				
<b>Faire de la technologie un levier de développement de l'activité commerciale.</b>	Digitaliser la délivrance des cautions.	Faire de la digitalisation un moteur de conquête ; Rendre possible les paiements à distance. La saisie et la notification en ligne des demandes d'accompagnement sont réalisées.	TRIMESTRE 1-2022	En phase d'étude
<b>Assurer la segmentation du marché et des produits.</b>	Achever la segmentation du portefeuille par marchés.	Procéder à une segmentation du marché ; Faire une nette démarcation entre les différents types d'entreprises. Les parts de marchés par catégories sont connues ; La contribution des produits à l'exploitation et au PNB est connue.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée

	Reprendre la segmentation des produits en rapport avec l'obtention de l'agrément.	Mettre en place une segmentation des produits ; Les nouveaux produits liés à l'agrément sont dissociés et leurs parts dans la production connues. Faire ressortir les différenciations entre tous les produits de l'AFGC.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
<b>Accroître les revenus</b>	Chercher des niches de facturations nouvelles.	Une révision périodique des conditions tarifaires est réalisée.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
	Développer une relation globale avec les clients du portefeuille.	Mettre en place un système de maîtrise du portefeuille client ; Entretien des relations privilégiées avec les clients de marque. Les clients importants sont visités au moins une fois par an.	PERMANENT	Action permanente réalisée
	Promouvoir de nouveaux produits et services innovants.	Créer de nouveaux produits dans le cœur du métier ; Créer de nouveaux produits liés à l'agrément obtenu (crédits relais, avances sur marchés, avances sur factures certifiées, avances sur décomptes certifiées, escompte de papiers commerciaux avalisés et autres financements). Les produits autorisés par l'agrément sont commercialisés.	TRIMESTRE 1-2021/2022/2023/2024/2025	Réalisé
	Structurer l'offre de crédit.	Offrir des produits bien étudiés et adaptés aux besoins des clients. Chaque crédit est unique et son apport mesurable.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
	Développer une politique de « Product program » pour encadrer les opérations sur le segment des Particuliers et PME/PMI.	Créer des dossiers d'instructions types. Les crédits sont accordés sur la base des Products programs.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
	Renforcer les partenariats avec d'autres Fonds de garantie pour le partage de risques tout en gardant la position de chef de file.	Partager les risques de garanties ; Se positionner comme chef de file dans les affaires qu'elle est obligée de partager en raison des ratios prudentiels. Les opérations avec les autres Fonds croissent de 50% chaque année.	PERMANENT	Action permanente réalisée

	Renforcer les partenariats sur les fonds dédiés du genre ENABEL.	Développer des partenariats d'affaires ; Faire des partenariats une source de mobilisation de ressources. Les fonds dédiés d'ENABEL sont captés en totalité à partir de 2021.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
<b>Accroître la base commerciale et Consolider l'activité</b>	Elaborer annuellement la politique d'actions commerciales en phase avec la politique de crédit.	Le plan d'actions commerciales est élaboré annuellement et validé. Les objectifs commerciaux sont assignés aux commerciaux ; Des Product program sont élaborés pour mieux encadrer les actions des commerciaux.	TRIMESTRE 1-2021/2022/2023/2024/2025	Réalisé. Des plans d'actions commerciales sont retenus mensuellement lors des monthly performance reviews.
	Etendre l'activité à travers la mise en place d'une stratégie de maillage par la création des unités commerciales de zone pour travailler avec les communes et administrations décentralisées.	Ouvrir et élargir l'intervention de l'AFGC à tous les secteurs d'activités ; Le champ d'intervention sera élargi aux communes à travers l'implantation d'unités commerciales de zone ; La présence sera marquée auprès des clients par une équipe dédiée.	TRIMESTRE 1, 2, 3-2021	Encours
	Renforcer les capacités des acteurs sur la maîtrise des risques de contrepartie.	Les capacités des analystes de crédit sont renforcées ; Les capacités des décideurs en matière de crédits sont renforcées.	TRIMESTRE 1-2021/2022/2023/2024/2025	Action permanente réalisée
<b>Collecter les ressources à coût moindre ou faible</b>	Elaborer une politique de collecte de ressources.	Créer des produits de collecte d'épargne bien adaptés au marché et à sa spécificité ; Mettre en place un dispositif approprié pour mesurer l'apport de ces produits. L'épargne collectée ne coûte pas plus chère que le taux réglementaire BCEAO et suivant l'agrément de celle-ci.	TRIMESTRE 4-2021	Réalisé. Le produit "collecte d'épargne" (DAT) a bien été créé mais n'est pas encore lancé.

	Renforcer la politique de collatéral liquide dans les garanties collectées.	Utiliser les produits comme des capteurs de ressource d'épargne ; Constituer progressivement une importante épargne non rémunérée. La part des ressources issues du collatéral atteint 10% de l'encours total des cautions.	TRIMESTRE 1-2021	Action permanente réalisée
<b>Axe 4 : Efficience et Maitrise des risques</b>				
<b>Améliorer la gestion financière</b>	Assurer une bonne maîtrise des charges d'exploitation.	Etablir les normes de gestion et se donner les moyens de les respecter ; Ramener et maintenir le coefficient d'exploitation en dessous des normes. Les charges d'exploitation partent clairement à la baisse dès 2021 et sont autour de 45% en 2025.	PERMANENT	Non réalisé au 30 Juin 2024 le coef d'exploitation demeure inchangé en comparaison à fin juin 2023 où il était de 62%.
	Optimiser la gestion de la trésorerie.	Rentabiliser la trésorerie ; Faire de la gestion de la trésorerie un métier à part entière. Aucune ressource oisive. Les revenus de la trésorerie connaissent un accroissement significatif d'année en année en moyenne de 15%	PERMANENT	Réalisé au 30 Juin 2024. En glissement annuel les revenus de trésorerie progressent de 21%.
	Mettre en place une comptabilité analytique	Identifier les sources des charges et des revenus. Utiliser la comptabilité comme un outil de pilotage des charges et des ressources. La part de chaque activité, chaque produit et les charges liées sont connues.	TRIMESTRE 4-2022	En cours.
<b>Assurer une meilleure gestion des risques de l'entreprise</b>	Maîtriser le niveau de dégradation du portefeuille	Faire respecter le bon dénouement des engagements à bonnes dates ; Respecter le niveau global de dégradation des crédits en dessous de 1%.	PERMANENT	Action permanente réalisée
<b>Axe 5 : Capital humain</b>				

<b>Renforcer la culture de la performance et la motivation du personnel</b>	Mettre en place un système de management des performances.	Renforcer le niveau de responsabilité des managers. Les objectifs sont atteints à 100% et sans défaut. Le dispositif de gestion des performances est rédigé et validé ; Tous les agents disposent d'une fiche d'objectifs évaluée deux fois l'année.	TRIMESTRE 1 -2021	Action permanente réalisée
	Rendre attractif l'établissement par un système de motivation et développer une politique de gestion des talents	Faire de l'AFGC une institution qui attire les jeunes talents ; Faire du recrutement de jeunes talents la marque de fabrique de l'AFGC. Forte hausse des demandes d'emploi. Un benchmarking des rémunérations dans le secteur est réalisé ; la grille de rémunération du personnel est validée ; un dispositif de célébration (challenge par exemple) des talents est mis en place.	TRIMESTRE 1,2 -2021	Action permanente réalisée
<b>Mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences</b>	Valoriser les compétences pour accroître la fidélisation des meilleurs agents.	Identifier et récompenser les valeurs ; Utiliser la reconnaissance des compétences pour fidéliser les meilleurs ; Mettre en place un CAR PLAN pour le management. Les meilleurs agents sont connus et récompensés ; les rémunérations sont revues à la hausse en liaison avec le secteur ; Les managers ont leurs véhicules au second semestre 2022.	TRIMESTRE 1,2 -2021 3,4 - 2022	Action permanente réalisée
	Elaborer les plans de carrière du personnel.	Une évaluation des besoins en RH (volume, compétences) est réalisée sur le quinquennat ; une politique de recrutement basée sur la compétence est élaborée ; des plans d'évolution de carrière sont élaborés.		Réalisé

<p><b>Renforcer les compétences et pourvoir les postes ouverts et ceux liés aux nouveaux métiers</b></p>	<p>Mettre en place un système de formation et de motivation du personnel</p>	<p>Un plan de formation pluriannuel est élaboré ; une politique de mobilité du personnel est élaborée. Chaque agent reçoit une à deux formations au moins par an ; La production par agent est en hausse d'au moins 20% par an.</p>	<p>PERMANENT</p>	<p>Taux d'exécution des formations : 56% La production par agent a régressé de -13% par rapport à Juin 2023.</p>
--	--	---	------------------	--

## 2.2 EVENEMENTS MAJEURS SEMESTRE 1-2024 EXTERNES A L'INSTITUTION

<b>Période</b>	<b>EVENEMENTS</b>
<b>JANVIER 2024</b>	Contractualisation pour l'obtention d'un agrément d'établissement financier de cautionnement au profit du Fonds National de Développement Agricole (Secrétariat Général du Gouvernement du Bénin)
<b>JANVIER 2024</b>	L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Football du 13 janvier au 11 février 2024 (Jeune Afrique)
<b>JANVIER 2024</b>	Appui budgétaire de l'Union Européenne au Togo. Le don est estimé à 10 milliards FCFA (république togolaise).
<b>FEVRIER 2024</b>	La CEDEAO lève les principales sanctions contre le Niger intervenues suite aux évènements du 26 juillet 2023. <a href="https://www.jeuneafrique.com">https://www.jeuneafrique.com</a>
<b>FEVRIER 2024</b>	Le Bénin émet avec succès sa première obligation internationale libellée en dollar US, et mobilise 750 millions de dollars sur une maturité de 14 ans (Ministère des finances)
<b>MARS 2024</b>	MTN lance son produit prêt Express (MTN)
<b>MARS 2024</b>	Le FMI conclut un accord de Financement avec le BURKINA FASO 64 Millions de dollars (Agence ECOFIN)
<b>MARS 2024</b>	La BOAD indique avoir franchi le seuil des 14 milliards \$ d'engagements financiers depuis sa création (Agence ECOFIN)
<b>MAI 2024</b>	Lancement de « la Garantie de Prêts au Logement » (GPL) par la CRRH-UEMOA et le FSA (Financial Afrik)
<b>JUIN 2024</b>	En Afrique subsaharienne, 27% des dirigeants d'entreprise ont adopté l'IA générative (Agence ECOFIN)
<b>JUIN 2024</b>	La Société des Textiles du Bénin (STB) a obtenu un financement de 52,3 milliards de FCFA (environ 86 millions \$) de la part d'un consortium de banques composé de la BIIC, la CBAO Bénin, la BGFIBank et la BOAD. (Agence ECOFIN)
<b>JUIN 2024</b>	Ecobank Transnational Incorporated (ETI) ne versera pas de dividendes (Financial Afrik)

## 2.3 BILAN SOCIAL

Au 30 juin 2024, l'effectif du personnel s'élève à quarante-trois (43) membres, contre 33 au 30 juin 2023, soit une croissance annuelle de 23%.

Sur le semestre et par rapport au 31 décembre 2023 où l'effectif était de 41 personnes, la croissance est de 4,9%.

Par nature de contrat de travail, l'effectif de l'établissement au 30 juin 2024 se répartit comme ci-après :

- trente-trois (33) contrats à durée indéterminée ;
- neuf (09) contrats à durée déterminée ;
- un (01) mandat social.

Sur le critère genre, l'établissement compte vingt-trois (23) hommes, soit 53 % de l'effectif total du personnel, et vingt (20) femmes, soit 47 % de l'effectif total du personnel. Nous notons que l'approche genre est relativement respectée. Les efforts seront maintenus et soutenus pour respecter davantage l'approche genre.

Par catégorie professionnelle, au 30 juin 2024, l'établissement compte onze (11) cadres, soit un taux d'encadrement de 26% environ, et trente-deux (32) agents de maîtrise et employés.

### ○ **Les mouvements du personnel**

Au 30 juin 2024, l'établissement a effectué trois recrutements externes ; deux reprises de travail après une mise en disponibilité ; une démission et enregistré un décès.

Les trois recrutements externes effectués sont :

- un directeur général ;
- un auditeur interne, pour anticiper le départ du responsable de l'Audit interne suite à sa nomination en tant que Directeur de la succursale de l'AFGC Togo ;
- un conducteur de véhicule, en remplacement d'un conducteur de véhicule démissionnaire.

### ○ **La formation**

Au 30 juin 2024, cinq (05) formations ont été exécutées sur neuf (09) prévues, soit un taux d'exécution de 56 %.

## 2.4 SUR LE PLAN COMMERCIAL

Au plan commercial, le premier semestre de l'année 2024 a été marqué par la baisse du niveau des cautions de marché en provenance des PME-PMI en raison d'une part du cadre réglementaire qui assouplit la procédure d'octroi des marchés publics et de la concurrence sans cesse croissante des compagnies d'assurance astreintes à des exigences réglementaires plus souples que le cadre bancaire et disposant d'une politique de prix sans cesse révisée.

Face à cette situation, l'AFGC S.A. s'est davantage orientée vers les cautions professionnelles et commerciales. Aussi, des démarches d'identification des secteurs ou des industries qui ont un fort besoin de garanties ont été menées en vue d'améliorer la production. Des actions de dynamisation de la garantie bancaire affectée par le démarrage de l'activité de prêt se poursuivent. Par ailleurs, les marchés bancaires voisins dont notamment le Togo sont explorés et permettent d'enregistrer de plus en plus de partenaires.

### III. ANALYSE DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre l'année 2024, les indicateurs ci-après permettent d'apprécier l'activité de l'Etablissement.

#### 3.1 EVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS

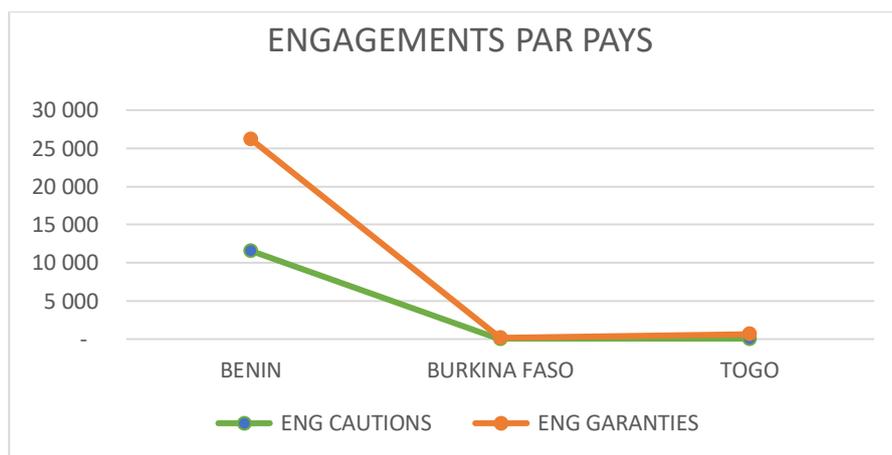
NBRE DE COMPTES BANCAIRES DE LA CLIENTELE	juin-23	déc-23	juin-24	Taux de progr.
Personnes physiques	16	20	20	0%
(dont Etrangers)	2	2	2	0%
Personnes morales	7669	8084	8435	4%
(dont Etrangers)	126	152	171	13%
<b>TOTAL</b>	<b>7685</b>	<b>8104</b>	<b>8455</b>	<b>4%</b>

Le nombre total de clients au 30-06-2024 s'établit à 8 455 constitué quasi totalement de personnes morales, contre 7685 en juin 2023 et 8104 en décembre 2023 soit une progression sur le semestre de 4%. L'AFGC a réussi à enrôler 351 nouveaux clients soit une moyenne de 3 nouveaux clients par jour.

#### 3.2 CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE

##### ENGAGEMENTS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE en millions de francs CFA

PAYS	ENGAGEMENTS GARANTIE	ENGAGEMENTS CAUTIONS
BENIN	26 180	11 562
BURKINA FASO	160	3
TOGO	650	-
<b>TOTAL</b>	<b>26 991</b>	<b>11 565</b>



L'AFGC au 30 juin 2024 a délivré des engagements par signature au Bénin et dans la sous-région notamment le Burkina Faso et le Togo.

### 3.3 CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEURS D'ACTIVITES	GAR BANC.	%	CAUTIONS	%
Activités spécialisées de construction	9 047	34%	3 251	28%
Constructions de bâtiments	6 588	24%	3 063	26%
Activités financières	4 894	18%	100	1%
Commerce de gros et activités des intermédiaires	3 323	12%	138	1%
Production et distribution d'électricité et de gaz	1 656	6%	117	1%
Commerce de détail	416	2%	535	5%
Fournitures d'autres services personnels	308	1%	110	1%
Action sociale sans hébergement	130	0%	-	0%
Transports terrestres	95	0%	2 408	21%
Activités liées aux ressources humaines	90	0%	3	0%
Agriculture, élevage, chasse et activités de soutien	84	0%	27	0%
Activités d'auxiliaires financiers et d'assurance	49	0%	170	1%
Publicité et études de marché	45	0%	2	0%
Fabrication de matériaux minéraux	42	0%	-	0%
Dépollution et autres activités de gestion des déchets	40	0%	56	0%
Autres activités extractives	38	0%	4	0%
Activités de soutien aux entreprises, Activités de bureau	35	0%	2	0%
Réparation d'ordinateurs, biens personnels et domestiques	34	0%	0	0%
Activités pour la santé humaine	27	0%	10	0%
Activités informatiques	20	0%	13	0%
Restauration et débits de boisson	8	0%	519	4%
Captage, traitement et distribution d'eau	5	0%	19	0%
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	5	0%	3	0%
Activités de fabrication de textiles	5	0%	-	0%
Activités de soutien aux industries extractives	4	0%	-	0%
Génie civil	3	0%	193	2%
Activités de fournitures d'information	-	0%	4	0%
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel	-	0%	53	0%
Activités des organisations associatives	-	0%	0	0%
Assurance	-	0%	589	5%
Autres activités professionnelles de services spécialisés	-	0%	12	0%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-	0%	5	0%
Edition	-	0%	5	0%
Enquêtes et sécurité	-	0%	45	0%
Enseignement	-	0%	0	0%
Fabrication de produits électroniques et informatiques	-	0%	8	0%
Location et location-bail	-	0%	1	0%
Production audio et vidéo : Télévision, cinéma, son	-	0%	3	0%
Réparation et installation de machines et d'équipements professionnels	-	0%	4	0%
Soutien aux bâtiments, Aménagements paysagers	-	0%	3	0%
Télécommunications	-	0%	28	0%
Transports aériens	-	0%	3	0%
Transports par eau	-	0%	54	0%
<b>TOTAL</b>	<b>26 991</b>	<b>100%</b>	<b>11 565</b>	<b>100%</b>

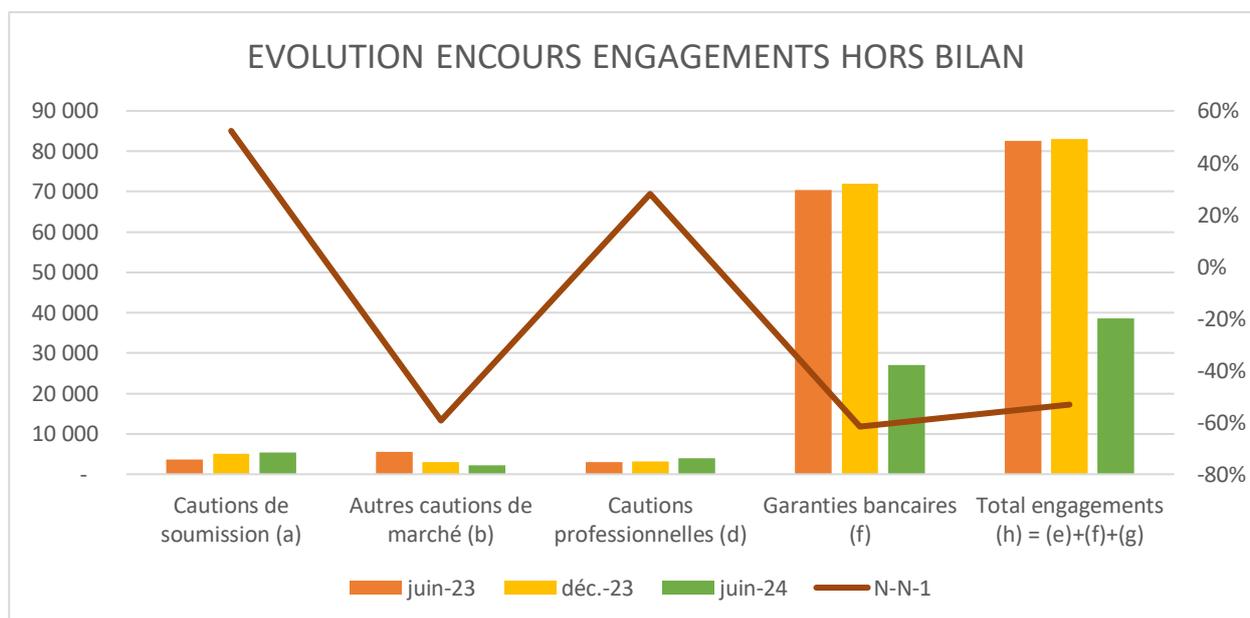
### 3.4 LES REALISATIONS DU 1er SEMESTRE 2024

#### 3.4.1 Données du Hors Bilan

Le point des engagements par signature sur la période est consigné dans le tableau ci-après :

#### ENCOURS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (Données en millions de Francs CFA)

Eléments	juin-23	déc.-23	juin-24	N-N-1	BUDGET 2024	TRO
Cautions de soumission (a)	3 563	4 993	5 426	52%	6 332	86%
Autres cautions de marché (b)	5 490	2 966	2 231	-59%	3 761	59%
<b>Cautions de marché (c) = (a)+(b)</b>	<b>9 053</b>	<b>7 959</b>	<b>7 657</b>	<b>-15%</b>	<b>10 093</b>	<b>76%</b>
<b>Cautions professionnelles (d)</b>	<b>3 043</b>	<b>3 137</b>	<b>3 908</b>	<b>28%</b>	<b>3 978</b>	<b>98%</b>
<b>Total cautions (e) = (c)+(d)</b>	<b>12 096</b>	<b>11 096</b>	<b>11 565</b>	<b>-4%</b>	<b>14 071</b>	<b>82%</b>
Garanties bancaires (f)	70 398	71 965	26 991	-62%	91 262	30%
Engagements douteux (g)	34	34	34	0%	-	-
<b>Total engagements (h) = (e)+(f)+(g)</b>	<b>82 528</b>	<b>83 095</b>	<b>38 590</b>	<b>-53%</b>	<b>105 333</b>	<b>37%</b>



Au 30 juin 2024, **l'encours des engagements par signature** délivrés par l'AFGC a chuté pour s'établir à **38 590 millions FCFA** contre 82 528 millions FCFA au 30 juin 2023, soit une **baisse** en valeur de 43 938 millions FCFA (**-53%**) et un **taux de réalisation** des objectifs budgétaires de **37%**.

Le détail se présente comme suit :

### - Cautionnement

L'encours des cautions s'établit à 11 565 millions de FCFA au 30 juin 2024 contre 12 096 millions de FCFA à la même période de 2023, soit une baisse annuelle de 4%. Cette baisse est due à la baisse du niveau des cautions de marchés -59% à savoir : cautions d'avance de démarrage ; cautions de retenue de garantie et les cautions de bonne fin d'exécution.

### - La Garantie bancaire

L'encours de la garantie bancaire s'établit à 26 991 millions de FCFA au 30-06-2024 contre 70 398 millions de FCFA au 30-06-2023, soit un recul de 62%.

Cette baisse est essentiellement induite par les mains levées sur les clients GROUPEMENT PNB SA/PNHG-18 160millions; SONABHY-14000millions; SORUBAT BJ-7849,1millions; SOFITEX-4500millions; HITECH ITB BENIN-4000millions; PREMIUM DEVELOPPEMENT - 1650millions; TECMON ENERGY SA-1500millions atténuée par les garanties délivrées aux clients GAMA GROUPE SARL+1000millions; GROUPEMENT GER SA / TEG SA+1000millions; TOBI & FILS / SHOLA GOLDEN PEA+1074,8millions; ETS GANSAORE ET FRERES (EGF)+1116,4millions; YELHY TECHNOLOGY AFRICA BENIN+1150millions; CECO BENIN+1250millions; FADIL+1250millions; ENTREPRISE KANAZOE SALIFOU (EK+1400millions; G.T.P.+2000millions.

### Défaut de contrepartie

Nous n'avons pas enregistré de défaut de contrepartie au 30 juin 2024.

## 3.4.2 Données du Bilan

### Emplois clientèles :

RUBRIQUES	Déc.-23	Juin-24	VAR		BUDGET 2024		
			Ecart	%	2024	Ecart	%
CREDITS ORDINAIRES CT	81	390	309	383%			
CREANCES DOUTEUSES	51	41	-10	-20%			
Déprec sur créances en souffrance	-42	-41	1	-3%			
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>89</b>	<b>390</b>	<b>300</b>	<b>335%</b>	<b>1 600</b>	<b>-1210</b>	<b>24%</b>

Au 30 juin 2024, l'encours de crédit octroyé par l'AFGC s'établit à **390 millions FCFA** contre 81 millions FCFA au 31 décembre 2023 soit une hausse sur le semestre de 309 millions et un taux de réalisation des objectifs **(TRO) de 24%**. Le niveau des crédits à court terme s'explique par le développement du produit au sein de l'AFGC qui a démarré timidement en mars 2023 et concerne essentiellement des avances sur marché qui, aussitôt réglées, sont remboursées de façon anticipée par la clientèle.

Les créances douteuses au bilan ont reculé de 20% pour s'établir à 41 millions. Elles sont liées à la conversion des engagements par signature ayant fait objet d'appels et des commissions restées impayées par les clients (voir détails ci-dessous). Les actions de recouvrements entrepris (TECMON ENERGY +8,25 millions ; FOX INTERNATIONAL +1 million FCFA ; CHANTIERS D'AFRIQUE et TOBI & FILS +1,01 millions FCFA) ont permis de l'établir à 41 millions FCFA. Ils sont couverts par une provision à un taux de 100%.

CLIENTS DOUTEUX (millions de francs CFA)	ENCOURS
2SA Sarl	25
Continental BTP	9
FOX INTERNATIONAL	3
GRPMT QUALITY CORP	3
COBEMAG	1
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

### Trésorerie:

RUBRIQUES	déc.-23	juin-24	N-N-1		BUDGET 2024		
			Ecart	%	2024	Ecart	%
Titres de placement	5 075	4 863	- 212	-4%	5 983	- 1 121	81%
DAT	1 012	1 044	32	3%	1 252	- 208	83%

Les **titres de placements** au 30 juin 2024 s'établissent à **4 863 millions FCFA** contre 5 075 millions FCFA à fin décembre 2023 et 5 983 millions FCFA prévu au budget, soit une baisse de 212 millions soit -4% en glissement semestriel et un **taux de réalisation de 81%**. Cette baisse s'explique par la cession des actions pour tenir compte de la décision du conseil afin de ne pas détenir d'actif à risque. Au niveau **des DAT**, on note **une hausse de 3% en variation semestrielle** liée aux créances rattachées et un **taux de réalisation de 83%**.

### Ressources clientèles :

RUBRIQUES	déc.-23	juin-24	N-N-1		BUDGET 2024		
			Ecart	%	2024	Ecart	%
COMPTES ORDINAIRES	0,2	10,9	11	4547%			
AUTRE DEPOTS DE GARANTIES	2138,8	2 153,6	15	1%			
DIVERS FONDS RECUS / CLIENTS	1,9	2,4	0	26%			
<b>Total dépôts</b>	<b>2141</b>	<b>2 167</b>	<b>26</b>	<b>1%</b>	<b>3029</b>	<b>-862</b>	<b>72%</b>

Les **ressources clientèles**, essentiellement constituées des dépôts, s'établissent à **2 167 millions FCFA** au 30 juin 2024 contre **2 141 millions FCFA** à fin décembre 2023, soit une **hausse de 1%** sur le semestre et un **taux de réalisation de 72%**.

### 3.4.3 Taux de rendement moyens des produits

L'analyse de la rentabilité des produits a permis de relever le rendement moyen des différents produits au 30 juin 2024. Voir tableau ci-dessous.

RENDEMENT MOYEN DES XTS	juin-24
Cautionnement	5,2%
Garantie	1,3%
Prêt	8,0%
DAT	6,5%
Titres	7,3%

Le taux de rendement élevé obtenu au niveau des titres est essentiellement lié aux plus-values réalisées sur les cessions d'actions sur la période.

### 3.4.4 Compte de résultat

Le compte de résultat de l'AFGC au 30 juin 2024 se présente comme suit :

Données en millions de francs CFA

#### COMPTE DE RESULTAT AU 30-06-2024

LIBELLES	juin-23	juin-24	N-N-1 (%)	BUDGET Y/D 2024	TRO
Produits clientèles (CREDITS)	1	8	650%	66	12%
Charges clientèles	0	0	-	0	-
<b>Marge d'intérêts clientèles</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>650%</b>	<b>66</b>	<b>12%</b>
Produits Ets de crédits	32	32	1%	41	79%
Charges Ets de crédits	-1	-1	-7%	-51	1%
Produits sur opérations sur titres	149	185	24,82%	188	99%
Charges sur opérations sur titres	-2	-2	-30%	-16	11%
<b>Marge d'intérêt s/opérations de trésorerie</b>	<b>178</b>	<b>216</b>	<b>21%</b>	<b>161</b>	<b>134%</b>
Commissions liées aux opérations du cautionnement	317	302	-5%	415	73%
Charges liées aux opérations du cautionnement	0	0	-	0	-
Commissions liées aux opérations de garanties bancaires	284	330	16%	375	88%
Charges liées aux opérations de garanties bancaires	-60	-33	-45%	-50	67%
<b>Commissions nettes op CAUT/GAR</b>	<b>541</b>	<b>599</b>	<b>11%</b>	<b>740</b>	<b>81%</b>
XTS Fonds dédiés	3	0	-100%	30	0%
Autres commissions nettes	-2	-3	42%	19	-14%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>721</b>	<b>820</b>	<b>14%</b>	<b>1016</b>	<b>81%</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	-429	-480	12%	-516	93%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-18	-25	41%	-34	73%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>274</b>	<b>315</b>	<b>15%</b>	<b>466</b>	<b>68%</b>
COÛT DU RISQUE (PROVISIONS)	-12	9	-175%	-26	-34%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>262</b>	<b>324</b>	<b>24%</b>	<b>439</b>	<b>74%</b>
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	0	-	0	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>262</b>	<b>324</b>	<b>24%</b>	<b>439</b>	<b>74%</b>
IMPÔT SUR LE BENEFICE	-52	-72	39%	-97	75%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>210</b>	<b>252</b>	<b>20%</b>	<b>343</b>	<b>73%</b>
<b>COEF D'EXPLOITATION</b>	<b>62%</b>	<b>62%</b>		<b>54%</b>	

## ❖ Produit net bancaire

Au 30 juin 2024 le **produit net bancaire** de l'AFGC s'établit à **820 millions FCFA** contre 721 millions FCFA au 30 juin 2023, soit une **progression de 14%** et un **taux de réalisation de 81%**.

### ▪ Marge d'intérêt sur les produits clientèles (crédits)

Après avoir démarré l'activité de prêt en 2023, l'AFGC enregistre un chiffre d'affaires au 30 juin 2023 de **8 millions FCFA** sur les opérations de prêts contre 66 millions FCFA prévu au budget (**TRO 12%**) et 3 millions au 31 décembre 2023. On note une absence de charge clientèles liées à l'absence de ressources rémunérées dans nos portefeuilles.

### ▪ Marge d'intérêt sur les opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie (Titres et DAT) ont évolué **en glissement annuel de 21%** pour atterrir à **216 millions** au 30 juin 2024. En comparaison au budget, on note un **taux de réalisation de 134%**.

On note en effet la maîtrise des charges financières liées aux opérations de trésorerie induit par l'absence d'emprunt tel que prévu au budget. La cession des actions au bilan a permis de réaliser des plus-values qui ont renforcé le niveau de produits engrangé par les titres et améliorer leur taux de rendement moyen.

### ▪ Commissions sur le cautionnement

Le **chiffre d'affaires** réalisé sur les **opérations de cautionnement** au **30 juin 2024** s'établit à **302 millions FCFA** hors taxes contre 317 millions FCFA à la même période en 2023, soit **une baisse de -5%** avec un **taux de réalisation de 73%**. Cette baisse du chiffre d'affaires est liée à la baisse du niveau d'encours des cautions sur la même période.

### ▪ Commissions sur la garantie bancaire

Le **chiffre d'affaires** réalisé sur les **opérations de garantie bancaire** s'établit à **330 millions FCFA** hors taxes au **30 juin 2024** contre 284 millions FCFA au 30 juin 2023, soit une **variation annuelle de 16%** et un **taux de réalisation de 88%**. Cette hausse est en partie liée à l'effet d'héritage induit par l'encours important de garantie bancaire existant au 31 décembre 2023. En net au 30 juin 2024, les **commissions de garantie bancaire et cautions ont évolué de 11% en variation annuelle et représentent 73% du PNB**.

### ▪ Fonds dédiés

Au 30 juin 2024, l'AFGC n'a pas réalisé de chiffres d'affaires sur ce produit. Toutefois, elle a obtenu du partenaire ENABEL la notification de la décision d'attribution du marché BEN23004-10007 relatif à la « Fourniture de services pour

la gestion d'une ligne de garantie pour les crédits agricoles » pour un montant de cinquante-huit mille cent (58.100) euros hors taxe.

#### ❖ Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** au 30 juin 2024, s'élèvent à **480 millions Francs CFA** contre une prévision budgétaire de **516 millions Francs CFA**, soit un taux d'exécution de **93%**. Elles connaissent **une hausse de 6%** comparativement à juin 2023. Le coefficient d'exploitation reste stable sur la période annuelle soit 62%.

Le détail des charges est présenté dans le tableau ci-après :

#### CHARGES D'EXPLOITATION AU 30 JUIN 2024 (Données en millions de Francs CFA)

CHARGES	30-juin-23	30-juin-24	BUDGET 2024	TRO	N-N-1 (%)
ACHATS	23	27	20	136%	10%
LOYERS	18	21	20	104%	9%
ENTRETIEN ET REPARATIONS	2	3	3	100%	16%
PRIMES D'ASSURANCE	11	16	19	88%	25%
DIVERS FRAIS	16	10	17	58%	-31%
PERSONNEL EXTERIEUR	45	24	30	80%	-24%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19	15	35	41%	-9%
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	8	8	10	85%	5%
INDEMNITES DE FONCTION	17	18	30	60%	1%
DIVERSES COTISATIONS	9	4	6	72%	-50%
IMPOTS, TAXES	18	25	19	133%	17%
CHARGES DE PERSONNEL	243	307	307	100%	14%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOIT.</b>	<b>429</b>	<b>480</b>	<b>516</b>	<b>93%</b>	<b>6%</b>

- Le dépassement budgétaire de 36% soit 7 millions Francs CFA observé sur la ligne « Achats » s'explique par une hausse de la consommation d'électricité ; la réparation fréquente des copieurs qui pour la plupart sont amortis et l'achat d'encre.
- Le dépassement budgétaire de 4% soit 1 million Francs CFA observé sur la ligne « loyers » s'explique par l'augmentation du loyer par le bailleur après validation du budget.
- Sur la ligne « impôts et taxes », on observe un dépassement de 33% soit 19 millions Francs CFA. Il s'explique par les charges supportées dans le cadre de la cession des titres et les versements patronales et la patente.

#### ❖ Tableau de réalisation des investissements au 30 juin 2024 (Données en millions de Francs CFA)

Libellés	juin-23	déc.-23	juin-24	REAL SEMESTRE	Budget Y/D 2024	TRO	N-N+1
Logiciels et Matériels informatiques	219	319	322	3	696	0%	47%
Aménagements, installations	455	455	463	8	5	165%	2%

Matériel et mobilier de bureau	66	67	69	2	12	20%	5%
Autres matériels	88	88	136	48	78	62%	55%
<b>Total</b>	<b>828</b>	<b>928</b>	<b>990</b>	<b>62</b>	<b>791</b>	<b>8%</b>	<b>20%</b>

Les investissements réalisés sont évalués à **62 millions Francs CFA** sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre une prévision budgétaire de **791 millions Francs CFA**, soit un taux d'exécution de **8%**. Le taux de réalisation noté sur la ligne « Aménagements, installations » est liée au règlement des frais relatifs à l'étude et au suivi environnemental des travaux de construction du siège de l'AFGC S.A. dont la prévision n'avait pas été faite.

#### ❖ Tableau des amortissements au 30 juin 2024

Les dotations aux amortissements s'élèvent à **25 millions Francs CFA** contre 34 millions FCFA prévues au budget soit **un taux de réalisation de 73%**. Leurs détails se présentent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS BRUTS JUIN 24	AMORT AU 01/01/2024 (a)	AMORT AU 30/06/2024 (b)	DOTATION SEM1 (b) - (a)
LOGICIELS	223	64	73	9
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	3	3	0
AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS GENERALES	111	59	62	2
AUTRES MATERIELS	22	19	20	1
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	69	53	56	3
MATERIELS INFORMATIQUES	96	63	70	7
MATERIEL DE TRANSPORT	115	66	69	2
CONSTRUCTIONS	352	5	5	-
<b>TOTAL</b>	<b>990</b>	<b>333</b>	<b>358</b>	<b>25</b>

#### ❖ Coût du risque

Le **coût du risque** au 30 juin 2024 s'établit à **8,8 millions Francs CFA** contre -12 millions Francs CFA à fin juin 2023. Cette réalisation est liée aux reprises de provisions induites par le recouvrement des créances douteuses.

#### ❖ Résultat net

Le **résultat net** de l'AFGC au 30 juin 2024 s'établit à **252 millions Francs CFA**. Comparé à fin juin 2023 où il était de 210 millions Francs CFA, le résultat net a évolué de **20% en glissement annuel** et est **réalisé à 73% du budget 2024**.

## NORMES PRUDENTIELLES AU 30 JUIN 2024

De tout ce qui précède, et tenant compte des réalisations de l'AFGC S.A. au 30 juin 2024, il nous paraît convenable de vérifier la conformité de l'activité aux normes prudentielles en vigueur par la fiche appropriée qui se présente comme ci-après.

Code DISPRU	Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
<b>A. Normes de solvabilité</b>					
RA001	Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	7,50%	24,43%	CONFORME
RA002	Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	8,50%	24,43%	CONFORME
RA003	Ratio de solvabilité total (%)	EP02	11,50%	24,43%	CONFORME
<b>B. Norme de division des risques</b>					
RA004	Norme de division des risques	EP29	25%	11,58%	CONFORME
<b>C. Ratio de levier</b>					
RA005	Ratio de levier	EP33	3%	16,08%	CONFORME
<b>D. Autres normes prudentielles</b>					
RA006	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( 25% capital de l'entreprise)	EP35	25%	0%	CONFORME
RA007	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	15%	0%	CONFORME
RA008	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	60%	0%	CONFORME
RA009	Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	15%	0%	CONFORME
RA010	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	100%	15%	CONFORME
RA011	Limite sur les prêts aux actionnaires , aux dirigeants et au personnel	EP38	20%	0%	CONFORME

**Il convient de faire observer que le ratio de liquidité au 30 juin 2024 est à 78%, contre un minimum de 75%.**

### Commentaire :

Nous remarquons que les ratios prudentiels requis par la Banque Centrale sont respectés au 30 juin 2024, et nous envisageons une plus grande diversification du portefeuille des engagements par une segmentation du marché, afin de mitiger davantage les risques et d'éviter une éventuelle concentration des engagements du portefeuille.

## CONCLUSION

Le premier semestre de l'année 2024 a été marqué par une forte concurrence au sein du secteur de la garantie et du cautionnement. Cette dynamique compétitive a contribué à une baisse des engagements délivrés par notre société. Aussi, afin de pallier le risque d'annulation des garanties octroyées et par contagion des commissions y afférentes, l'AFGC a revu sa procédure de délivrance de garantie en envoyant des accords de principes aux partenaires bancaires en attendant l'accomplissement de toutes les conditions de mise en place effective des crédits dans leur livres. Cette décision a induit la non comptabilisation de plusieurs garanties pour lesquelles l'AFGC a donné son accord de principe ce qui a contribué à la forte baisse du niveau d'engagements octroyés. Cependant, malgré ces défis, l'institution a réussi à réaliser un résultat financier supérieur à celui de la même période l'année précédente.

Par ailleurs, avec l'exécution de son plan de redynamisation des relations avec les partenaires, la création de nouveaux produits, notamment la caution commerciale et la collecte de DAT auprès de la clientèle, le second semestre de l'année 2024 présage de meilleurs résultats.

Ainsi, nous comptons maintenir les actions entreprises au premier semestre en poursuivant la dynamique de l'institution. Il s'agira notamment de :

- Poursuivre la mise en œuvre des plans d'actions relevant du plan stratégique 2024 ;
- Assurer la visibilité de l'Institution en saisissant l'opportunité des 10 ans de l'AFGC ;
- Améliorer l'écoute de la clientèle afin d'identifier, de créer, et de mettre en place de nouveaux produits et services innovants adaptés à leur besoin ;
- L'étude de l'opportunité de création d'un guichet unique pour la délivrance des cautions ;
- Concrétiser les accords de principes octroyés aux partenaires bancaires ;
- Prendre les mesures induites par les résultats de l'évaluation du SIG IBIS au regard des activités de l'AFGC afin de mitiger le risque de fiabilité des informations commerciales et financières ;
- Renforcer les actions d'épanouissement du personnel ;
- Optimiser nos interventions trésorerie ;
- Renforcer nos fonds propres en vue d'élargir nos capacités d'interventions ;
- Mettre un accent particulier sur la digitalisation de certains process au sein du Fonds et signer de nouvelles conventions de partenariat avec les Banques dans la sous-région.

Relever ces différents défis permettra de quantifier davantage la vision de l'institution suivant les orientations définies au plan stratégique quinquennal 2021-2025.